cadre 5 du pare-brise, un système de fermeture à encliquetage (non représenté), au moyen duquel il soit possible d'avoir un encliquetage supplémentaire des composants moyennant la mise en oeuvre d'une faible force.

Dans une autre forme de réalisation envisageable, la structure de toit 2, 2' peut comporter, au niveau de l'organe d'entraînement 10, un ressort pneumatique de pression (non représenté), qui permet un actionnement aisé, notamment dans le cas d'une structure de toit devant être déplacée manuellement.